



Vente de créations personnelles avec images et noms sous licence

Par famynombr14, le 09/02/2016 à 15:03

Bonjour,
je souhaite monter mon entreprise de création d'animation pour des anniversaires d'enfants.
Je veux vendre des kits de "chasses au trésor" clés en main.

J'ai déjà fait à mes enfants, dans le cadre privé, un anniversaire Harry Potter, et un autre Hello Kitty.

Mais si je souhaite vendre ces animations, comment faire pour être dans la légalité?

Transformer quelque peu le logo en "petit chat mignon" ou "école chez les petits sorciers" sans citer les marques?

Sinon, où et à qui déclarer? Combien cela va-t-il me coûter?

Merci pour vos réponses.

Cordialement.